



FINANCES

L'adoption du budget primitif 2023 se fait dans un contexte complexe pour la Ville. Il est donc impératif de maîtriser les dépenses pour gérer en bonne intelligence...

4

POLITIQUE

Le Maire, Christian Coigné, explique son départ...

6

SENIORS

Bientôt une nouvelle résidence

12

INCLUSION

Une semaine sportive pour tous

Le Fournil Rustique Artisan

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,
Glacier, Viennoiseries
Traiteur, Sandwiches, Boissons

A votre service depuis 1990
Isabelle, Michel, Tristan
Audrey, Jean-François, Quentin

5, avenue de Romans 38360 Sassenage
Tél. 04 76 26 67 56
Les Glériates Place de l'Europe 38360 Sassenage
Tél. 04 76 50 65 85
www.lefournilrustique.com

Garage REYNAUD-DULAURIER



VENTE & REPARATION

ZI de l'Argentière • Rue de la Maladière • 38360 Sassenage
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

L'ESSENTIEL SA SSENAGE

Des plats du jour fait maison et savoureux chaque jour



Ouvert du lundi au vendredi midi de 11 h à 14h
et du lundi au samedi soir de 18h à 23h
Fermé le dimanche.

☎ **04 56 45 02 97**

9, chemin du Billery - 38360 Sassenage
derrière la Mairie - Face à la crèche « Les Lucioles »

Soirée
DJ Karaoke
tous les vendredis
et samedis

Livraison, à emporter,
Click & Collect
Scannez ce QR Code



Nestor.

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS
AUX 5 PREMIERS RÉSERVATAIRES

Une résidence, à SASSENAGE, combinant le calme et le pratique

Les appartements bénéficient de vastes terrasses ou de grands balcons.

PROXIMITÉ : des transports en commun, commerces, écoles.

Un emplacement idéal, proposant des appartements confortables, du T2 au T5.



atelier groll
promotion

www.atelier-groll.com 04 76 27 53 53

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 20 mars

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 27 mars

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 3 avril

Pharmacie de l'Avenue,
40 av. de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundi 10 avril

Férié (lundi de Pâques)

• Lundi 17 avril

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 24 avril

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 1^{er} mai

Férié

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

24/12	Jannah ZARIOH	01/01	Robert GUILLOT-PATRIQUE
31/12	Jeanne ALLEX	04/01	Henri JOUFFREY
04/01	Elena AMBROZIO	05/01	Roger ROCHIAS
08/01	Charly HOUTE GARBIN	09/01	Max GUILLERMET
24/01	Sïana FILOPON	11/01	Simone JALLIFFIER-TALMAT divorcée ROSIN
19/01	Hajâr BOUFENZER	12/01	Ginette ALLIMONNIER veuve BOUJEAT
19/01	Martin RIGAL	19/01	Yvette COTTIER épouse CORTIAL
22/01	Nayara PROENÇA DOS SANTOS	20/01	Jean-François BURNAZ
30/01	Soumaya ZOUHAIRI	21/01	Firmin LOPEZ
01/02	Heyden DAUDI	22/01	Armand PITTION
06/02	Liyana EL HABIB	25/01	Marie IMBERT veuve GOUYER
10/02	Jassim ALOUI	28/01	Martial BARITEAU
10/02	Junayd OUHAB	30/01	Danielle GAILLARD veuve GAUTIER
23/02	Emilia MESTRALLET	14/02	André REYSSET
23/02	Emma OURDANABIA	18/02	Jeannine GOIN veuve RENAUD
24/02	Kays BEN RHAÏEM	18/02	Ginette CASEKKATO épouse HEULINE

• MARIAGES

22/12	Gérard BOUILLOU et Marie BRITES	21/02	Paulette SEBILLE veuve ZERRI
25/02	Ismail AMRANI et Hanan OUSKHOR	21/02	Pierre MIRIBEL

• DÉCÈS

15/12	Reine JAYME veuve Gaston SONNIER	22/02	Gabrielle GIFFARD divorcée ZELAÏTI
16/12	Jeannine CHEVALLIER veuve Jean ZANCO	22/02	Virginie SANFILIPPO épouse MOUSSAOUI
17/12	Marie PASCAL-SUISSE veuve Emmanuel BONJOUR	25/02	Claude BUDILLON-RABATEL
24/12	Rosa D'INTRONO veuve Yves COTTÉ	28/02	Maria AGOPIAN veuve SCARNATO
01/01	Michel PUGNET	01/03	Didier RIVAS

Le mois de mars est annonciateur de deux événements attendus : le printemps et le vote du budget ! Un budget qui assure à la fois le fonctionnement au quotidien de la Ville tout en définissant ses priorités. Découvrez-le au fil des pages du dossier...

Autre information importante, l'annonce du Maire, Christian Coigné, lors des vœux à la population. Il revient en page 4 sur son départ prochain. L'occasion pour l'ensemble des administrés de comprendre les raisons de cette décision. Voyez aussi ce qui évolue à Sassenage, avec en page 10 la présentation de nouvelles entreprises ainsi que celles qui ont changé de propriétaire. Il y a également la résidence seniors qui devrait ouvrir ses portes en octobre 2023. D'ailleurs, prenez date pour le 28 mars afin notamment de tout savoir sur les conditions d'accueil.

Autre date importante, le 25 avril, qui permettra d'écrire une nouvelle page en vous faisant découvrir l'ensemble des supports que la Ville met à votre disposition pour faciliter votre quotidien : nouveau site internet, nouvelle appli mobile et nouveau journal municipal. Eh oui, Sassenage se donne les moyens de ses ambitions pour améliorer l'accès des usagers à l'ensemble de ses services !

Excellente lecture à tous,

La rédaction

Disparition d'André Reysset, ancien conseiller municipal

Pour beaucoup, il s'appelait Dédé. Sa bonhomie et son sourire étaient connus de beaucoup, particulièrement au collège Fleming où il a exercé son métier de professeur d'éducation physique. Référent de la SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), André



Reysset n'a cessé d'œuvrer pour que des élèves déconnectés du système scolaire ne soient pas laissés pour compte. Parti pour Mayotte, il est revenu à Sassenage pour y passer ses vieux jours. Il s'en est allé le 14 février.



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 284 mars-avril 2023

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivance, Claix - Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Nathalie Monnet - Photos : Service communication, Pixabay - Mise en page : Duilio Cusani, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 6 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
go sport

ica
IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

Christian Coigné : un départ réfléchi et préparé

Le 13 janvier dernier, le Maire, Christian Coigné, conviait les Sassenageois à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. L'occasion pour lui de dresser le bilan de l'année écoulée, et d'évoquer les projets en cours ou à venir. L'occasion également de créer la surprise en annonçant une nouvelle à laquelle les habitants ne s'attendaient pas : il démissionnera de ses fonctions de maire avant l'été...
Il nous explique sa décision...

Christian Coigné : *Je n'ai pas fait cette annonce sur un coup de tête. J'y réfléchissais depuis un bon moment déjà. Au constat de l'augmentation de la complexité des dossiers et de la mise en œuvre des projets, j'ai perdu la foi et la force nécessaires pour me battre. Les dossiers sont compliqués et n'avancent plus. Puis il y a une petite partie de la population — je dirais 15 % — qui est très revendicative car elle ne comprend pas le fonctionnement des institutions, lequel a rapidement évolué ces dernières années. Il faut donc que je réponde sans cesse à des sollicitations pour lesquelles je n'ai aucun pouvoir, ce qu'on me reproche par la suite. En bref, je pense aujourd'hui qu'il vaut mieux que j'arrête avant d'être complètement déconnecté. J'ai vu certains élus arrêter trop tard. Pour ma part, je préfère partir quand tout va bien.*

En mars, cela fera quarante ans que je suis élu, d'abord comme conseiller municipal, puis vingt-deux ans en tant que maire. Cette responsabilité m'est maintenant pesante. C'est tous les jours des choix à faire. C'est tous les jours des prises de décision, avec un travail intellectuel important. Je n'ai plus cette force. La fonction de maire nécessite une disponibilité totale sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

J'ai pris beaucoup de plaisir tout au long de ces quarante années passées au service des Sassenageois. J'ai donné ma vie au service des autres. Il est grand temps que je pense à moi et à ma famille.

Mon emploi du temps quotidien est rythmé à 20 % sur les projets et à 80 % sur l'action sociale au service des gens, afin de trouver des solutions pour les aider à trouver un logement, un emploi ou encore à apaiser les problèmes de voisinage ou de sécurité publique. Chaque soir, je suis satisfait d'avoir accompli mon devoir pour Sassenage et les Sassenageois.

Mais voilà, aujourd'hui, progressivement et inéluctablement, les maires perdent la main sur les compétences publiques. Et cela va encore s'intensifier dans les années à venir. Ceci étant, je tiens à rester présent sur Sassenage pour échanger simplement avec les Sassenageois, car j'aime le lien social. Ce que je ne veux plus, c'est assumer les contraintes, car je n'en n'ai plus la force.



Et pour la suite ?

Christian Coigné : *Je souhaite boucler certains dossiers structurants, comme l'optimisation des bâtiments publics, avec le recentrage des services et des personnels, ou comme la rénovation du CCAS. J'ai maintenant une équipe d'élus qui est prête à assumer la continuité dans l'efficacité.*

J'annoncerai la date officielle de mon départ avant l'été, après avoir organisé sereinement la passation. Aujourd'hui, j'ai une pleine et entière confiance dans l'équipe municipale. Michel Vendra, mon adjoint depuis deux mandats, a été désigné

par une large majorité des élus du groupe majoritaire. Pour ma part, je quitterai complètement le conseil municipal afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Je pars serein, mais je reste vigilant et en soutien à l'équipe municipale en cas de besoin.

Pour conclure, je dirai que je ne suis pas fatigué, ni physiquement ni moralement, mais que je n'ai plus cette motivation indispensable à la fonction de maire. A mon âge, je ne veux plus avoir de contraintes. J'ai de nombreuses passions de loisirs que j'ai mises de côté toutes ces années. Je vais m'employer à les pratiquer.

Les principales réalisations depuis 2001

- Nouvelle gendarmerie : 2005
- Nouvelle crèche : 2006
- Salle Pyramide : 2006
- Ehpad (soutien du dossier) : 2006-2008
- TER 2 : 2008 (reconstruction du Théâtre en Rond à la suite de l'incendie de 2004)
- Aire de camping-cars : 2011
- Réfection et extension du centre associatif Saint-Exupéry : 2012-2013
- Terrain synthétique Patrick Molinaro : 2013
- Aménagement des digues du Furon : 2015-2017
- Nouveau marché dominical du Bourg : 2016
- Chaufferies bois (secteur Pies et secteur des Iles) : 2019
- Jardins familiaux : 2019
- Désimpermeabilisation de la cour de l'école des Pies : 2021
- Nouvelle déchetterie (projet Grenoble-Alpes Métropole) : 2021
- Mise en place d'une borne médicale au CCAS : 2022



Ça s'est passé récemment...

① Titanic, samedi 14 janvier, Théâtre en Rond ② Tant qu'il y a de l'amour, mardi 7 février, château de Sassenage ③ Atelier MAO (musique assistée par ordinateur), mercredi 8 février, médiathèque l'Ellipse ④ Visite du Bourg dans le cadre de l'exposition Double regard, samedi 18 février, Bourg ⑤ Bibliotek, samedi 25 février, Théâtre en Rond ⑥ Après-midi bugnes par l'Association Sport Santé Sassenage, jeudi 2 mars, Maison des clubs.

Tout savoir sur la future maison des séniors



En octobre 2023, la Maison de Blandine de Sassenage ouvrira ses portes rue de la République, au cœur du Bourg. Pensée dans un esprit « maison de famille », elle se compose de vingt-trois appartements équipés avec balcon ou terrasse, à destination des personnes âgées seules ou en couple. Ces logements sont proposés à la location, avec des surfaces comprises entre 40 et 60 m². Deux colocations sont également prévues pour les jeunes, ainsi que plus de 200 m² d'espaces communs (salle à manger, cuisine partagée, salon télévision, bibliothèque, salles d'activités et de méditation...), et un jardin partagé avec un potager et un terrain de pétanque. L'idée est de créer une dimension

bigénérationnelle : les étudiants et/ou jeunes actifs, et les personnes âgées vivent ensemble dans cette grande maison dans laquelle chacun dispose de son appartement tout en partageant des moments de convivialité bénéfiques à tous.

Et plus spécifiquement pour les séniors...

Un accompagnement individuel et personnalisé pourra être mis en place à chaque étape du vieillissement des locataires, et jusqu'en fin de vie pour ceux qui le souhaitent. Il sera assuré par une équipe de professionnels expérimentés comprenant une coordinatrice, responsable du vivre ensemble, et assurant le lien entre

les habitants, les familles et les prestataires extérieurs (médicaux, paramédicaux, ménages, transports, activités...), ainsi qu'un animateur de vie au service des habitants au quotidien, et quatre jeunes, étudiants ou jeunes actifs, présents pour partager des moments de convivialité et apporter un cadre sécuritaire (astreintes de nuit et de week-end).

SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS, LA MAISON DE BLANDINE ET LA VILLE DE SASSENAGE VOUS CONVIENT À UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION QUI AURA LIEU ESPACE HENRIETTE GRÖLL (MAIRIE), MARDI 28 MARS À 19H.

Travaux sur les filets de protection

EDF – Hydro Exploitation Drac Aval va prochainement être amenée à réaliser des travaux de purges et de remise en état des filets de protection de la conduite forcée qui permet l'acheminement de l'eau depuis le barrage d'Engins jusqu'à la turbine de la centrale hydroélectrique de Sassenage.

Ces travaux se dérouleront du 27 mars au 14 avril. Sur cette période, le chemin menant aux Cuves et situé en rive droite du Furon sera fermé. L'accès au lit du cours d'eau sera quant à lui interdit.

PLUi : en route vers la modification n°2

Grenoble-Alpes Métropole a annoncé le lancement de la concertation préalable pour la procédure de modification n°2 du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Elle devrait avoir lieu dans le courant du deuxième trimestre 2023, mais à l'heure où mettons sous presse, la date exacte n'est pas connue.

Si l'on reprend les éléments de la délibération du conseil métropolitain, en date du 16 décembre 2022, « cette modification a pour objectif de renforcer la capacité du PLUi, pour certaines des communes en carence ou déficitaires en logements sociaux, à mettre en œuvre les objectifs du Plan Local de l'Habitat. (...)

Le projet de la modification vise également à renforcer la préservation des paysages et du patrimoine en ajoutant l'inscription de plusieurs éléments du patrimoine paysager et bâti, à protéger et à valoriser. (...)

Cette modification a pour objet de créer ou de modifier des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles destinées notamment à de l'habitat, de l'activité

économique ou mixtes. Ces OAP sectorielles visent à encadrer les projets à venir et à traduire les orientations du projet et leur intégration dans l'environnement.

La prise en compte de l'environnement est renforcée dans la modification par le choix de la Métropole d'effectuer une évaluation environnementale dans laquelle seront étudiés les impacts sur l'environnement des différents points inscrits à la modification n°2 du PLUi. (...) La modification a pour objectif de procéder à de multiples évolutions réglementaires. La majeure partie de ces modifications sont mineures et circonscrites à des portions très faibles des territoires communaux. En revanche, certaines de ces modifications peuvent être considérées comme plus significatives dans la mesure où, tout en respectant les orientations du PADD, elles représentent une évolution des règles applicables sur le territoire de certaines communes. »

Bien entendu, Sassenage en pages ne manquera pas de vous tenir informé.

Budget 2023 : maîtriser pour gérer en bonne intelligence



Un an après le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, on ne peut que constater la véracité des prédictions concernant la flambée des prix. Et si les foyers se trouvent particulièrement impactés au quotidien, entreprises et collectivités paient également un lourd tribut. Sassenage n'échappe bien évidemment pas à la règle. « Tout augmente ma bonne dame ! » penserez-vous peut-être. Mais il faut avouer que ce vieil adage s'est malheureusement avéré particulièrement prégnant en 2022. Aussi, élaborer un budget avec en toile de fond l'inflation et la hausse du prix de l'énergie mais aussi des denrées, alimentaires et autres, peut s'apparenter à un numéro d'équilibriste tellement la mission est périlleuse.

Toutefois, la sobriété et la résilience observées par la Ville depuis plusieurs mois déjà permettent d'appréhender cette année non pas sereinement certes, mais sans catastrophisme non plus. Aussi, pour 2023, le budget primitif s'élève à plus de 20 millions d'euros. Grâce à ces quelque 20 692 563 €, les efforts de Sassenage dans son ensemble se porteront sur l'amélioration des performances énergétiques, mais aussi des équipements de proximité, ainsi que sur la poursuite de la modernisation des services et de l'embellissement de la commune. L'essentiel étant de faire en sorte de toujours pouvoir proposer des services de qualité aux Sassenageois et une ville où il fait bon vivre.

Du côté du ROB

Voté lors du conseil municipal du 2 février dernier, le ROB (rapport d'orientations budgétaires) permet de présenter la situation financière et d'exprimer la politique de la Ville à travers actions et projets mis ou à mettre en œuvre. Au vu du contexte économique qui représente une véritable inconnue pour l'avenir, seuls

les investissements les plus urgents seront réalisés en 2023.

Tel qu'annoncé dans le ROB, en 2023, la commune s'attachera à : maîtriser ses dépenses en fonctionnement, poursuivre sa politique de modération fiscale engagée depuis de nombreuses années, limiter le recours à l'emprunt et investir pour la

qualité de vie des Sassenageois, prioriser les projets pour lesquels des recherches de financements ont été engagées, préserver la capacité d'autofinancement, renégocier la dette pour maîtriser l'impact des intérêts, poursuivre les efforts de rationalisation et de performance dans l'exécution des missions.

Impôts : zéro augmentation !

Une fois encore, les taux de la part communale des impôts n'évoluent pas cette année, malgré l'explosion des prix auxquels la Ville doit faire face. Comment est-ce possible ? On trouve la réponse dans l'anticipation et la bonne gestion de la commune depuis plusieurs années qui comprend notamment les investissements dans la performance énergétique des bâtiments, l'éclairage public, ou encore dans la construction de chaudières à bois qui ont permis de compenser l'impact de l'inflation galopante actuelle. Il n'y a donc pas d'augmentation sur les taxes foncières des propriétés bâties et non bâties, pour ce qui est, il est important de le rappeler, de la part communale.

Zoom sur les subventions

Près de **727 900 €** de subventions dont :

- 520 000 €** au CCAS
- 95 300 €** aux associations sportives
- 84 100 €** aux associations culturelles
- 28 500 €** à la vie scolaire

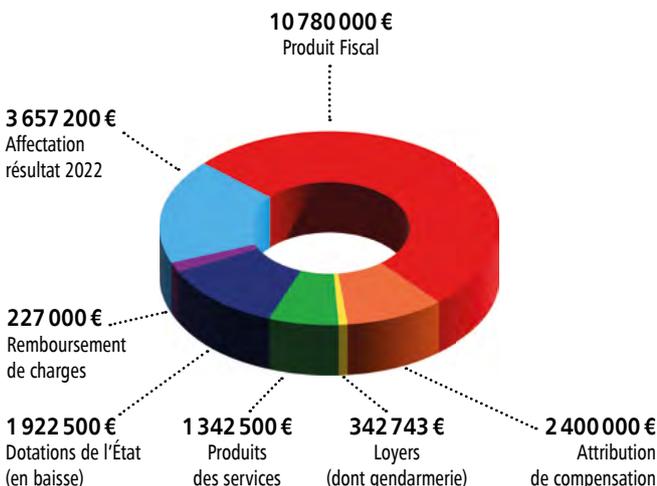


Les dépenses et les recettes...

Les recettes en fonctionnement

Elles proviennent essentiellement des impôts et taxes, des dotations, subventions et participations, ou encore des produits des services. Ces derniers recouvrent les recettes émises dans le cadre de l'activité régulière de la collectivité.

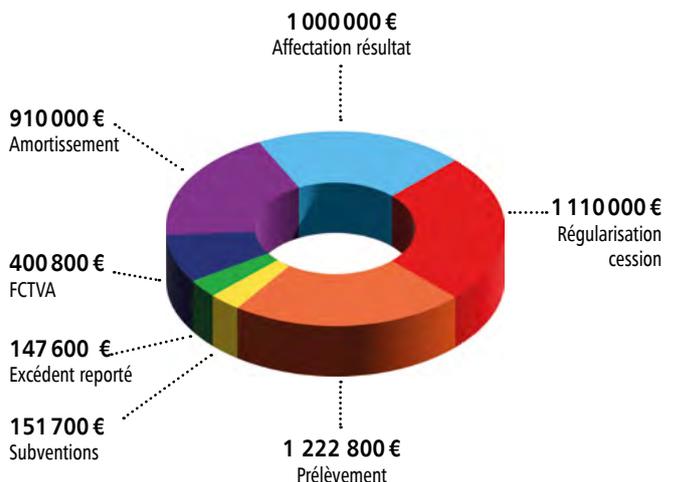
20 692 563 € dont :



Les recettes en investissement

Outre le virement de la section de fonctionnement, il faut distinguer les ressources propres de la collectivité et l'emprunt. Le FCTVA (fond de compensation de la TVA) est une recette par rapport aux investissements réalisés. Les subventions sont quant à elles liées à un investissement comme l'implantation de caméras de vidéo prévention par exemple.

4 943 000 € dont :



Plus de 2 100 000 euros d'investissements nouveaux

43 % dédiés à la durabilité énergétique et à l'amélioration de l'impact environnemental

24 % pour les travaux au sein des équipements de proximité

13 % pour l'aménagement et le développement

10 % pour la sécurité, la réglementation et la mise en conformité

6 % pour la vie associative, la culture et la citoyenneté

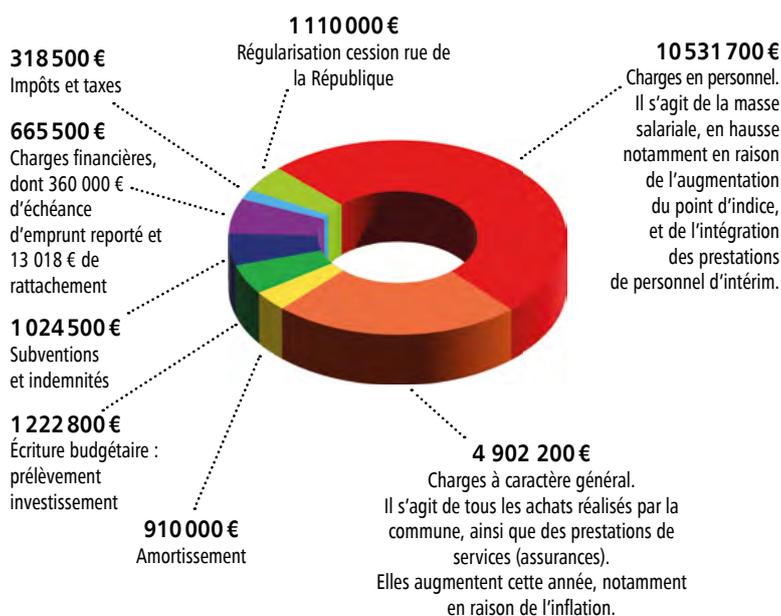
2 % pour la gestion des services publics

2 % pour l'acquisition de matériel pour l'éducation, l'enfance et la jeunesse

Les dépenses en fonctionnement

Elles correspondent au quotidien des services et à la gestion courante de la commune.

20 692 563 € dont :



LE MOT DE... DANIEL D'OLIVIER QUINTAS

3^{ÈME} ADJOINT DÉLÉGUÉ
AUX FINANCES ET À LA PRÉVENTION



Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés. Ainsi la sobriété est plus que jamais d'actualité, et nous nous devons de faire preuve d'une grande humilité devant les enjeux qui se présentent à nous.

Le budget 2023 n'échappe pas aux ajustements pour poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et par là même continuer à investir pour aboutir à un meilleur service rendu à la population. Un vrai tour de force !

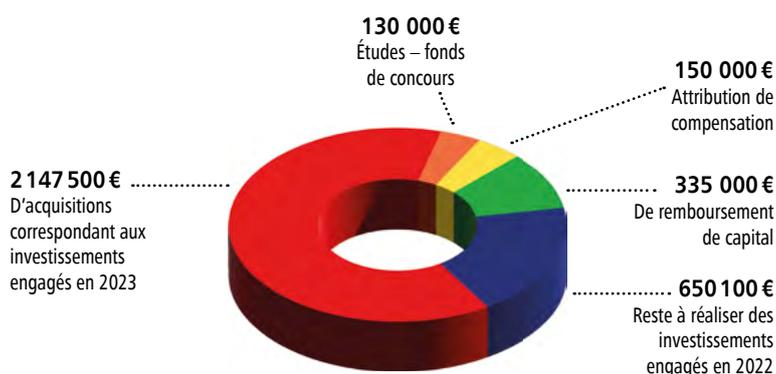
Le contexte est instable, nous devons donc rester prudents. Nos décisions se sont portées sur tous les mécanismes qui nous permettent de faire des économies : regarder au cas par cas tout au long de l'année et ceci aussi bien sur les chapitres dépenses et recettes en fonctionnement qu'en investissement. Une préparation budgétaire est un travail du quotidien. Il nous faut faire face à la hausse générale des prix, adapter et repenser nos projets sans pour autant porter préjudice à la qualité des services rendus aux Sassenageois.

Car c'est le véritable enjeu ; sans rogner ni toucher aux niveaux de service et de solidarité, sans augmenter les tarifs, sans diminuer notre soutien apporté à la vie associative et sans toucher aux taux d'imposition. Il nous faut pour cela anticiper. Comme disait J.F. Kennedy : « *Les problèmes du monde ne peuvent être résolus par des sceptiques ou des cyniques dont les horizons se limitent aux réalités évidentes. Nous avons besoin d'hommes capables d'imaginer ce qui n'a jamais existé.* »

Les dépenses en investissement

L'augmentation généralisée des prix a un impact fort sur la pérennité des programmes d'investissement. Aussi, des arbitrages ont été nécessaires. Plus encore que les années précédentes, il a fallu prioriser...

3 414 000 € dont :



Entre le rouge et le blanc...



Vous aviez peut-être remarqué du changement dans le Bourg, au niveau du 47 rue de la République ? En effet, la boutique Au fût des vins affichait porte close, et malgré tout, depuis quelques mois, des aménagements semblaient être en cours à l'intérieur...

C'est tout simplement parce que Claire Descamps, la propriétaire des murs, a fait le choix de refaire démarrer l'activité, changeant toutefois le nom de la boutique. C'est donc sous l'enseigne Le rouge et le blanc que vous serez désormais accueilli(e). Ce lieu propose à la fois une partie cave dans laquelle vous pourrez trouver plus de cent cinquante références françaises et italiennes, et une partie bar à vins. Et Claire se fera bien évidemment un plaisir de vous aiguiller !

Cette chimiste de formation est une touche à tout. Elle a travaillé dans le domaine de la brocante, de la fabrication de meubles, de la décoration mais aussi de la rénovation. Aujourd'hui, c'est grâce à son amour des vins, et à une formation en sommellerie, qu'elle pourra vous conseiller en fonction de vos souhaits.

CONTACT : LE ROUGE ET LE BLANC, OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 17H À 20H30, LE SAMEDI DE 10H À 13H ET DE 15H À 20H30, ET LE DIMANCHE DE 9H À 14H.

Le matériel industriel sous un jour nouveau

Iserloc est une jeune société spécialisée dans la location, la vente et la réparation de matériel industriel. Ce sont trois associés, Bastien Soranzo, Dorian Vincent et Alexandre Manoël qui ont eu cette idée afin de s'inscrire dans une démarche simple et claire à destination des entreprises : satisfaire une demande toujours plus importante dans le domaine du matériel industriel, et notamment le soudage traditionnel et orbital, la préparation de tube, la détection, l'inspection, le levage, les outils hydrauliques, pneumatiques et électriques, ou encore les engins de chantier et de manutention. Un objectif d'autant plus réalisable qu'il répond intelligemment à la nécessité de prendre en compte la transition écologique, grâce ici à une offre de location et de réparation. Plus question donc d'acheter du matériel pour un besoin temporaire ! L'occasion



d'apporter une solution économique simple tout en remédiant aux problèmes de surstockage.

INFOS : WWW.ISERLOC.FR

Du nouveau dans le contrôle technique...

Vous n'avez sans doute pas vu de différence mais CTS, Contrôle technique Sassenage, n'est plus tout à fait pareil depuis quelques mois. L'établissement a en effet changé de propriétaire. C'est désormais Augustinho Goncalves qui le dirige. Mécanicien pendant vingt-deux ans, il était chef d'équipe dans une grande concession sur Grenoble, avant de suivre une formation de plusieurs mois dans le but de se reconverter dans le métier du contrôle technique classique.

**CONTACT : CTS, 8 CHEMIN DE LA MALADIÈRE
WWW.CTS-CONTROLETECHNIQUESASSENAGE.FR**

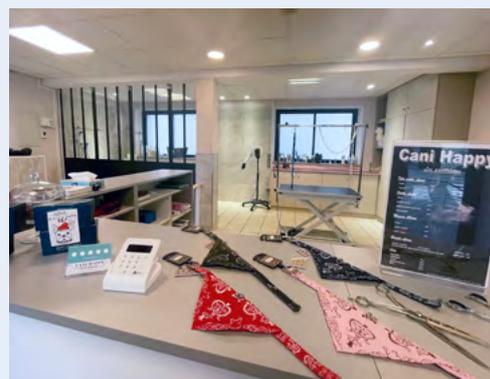


...Et pour les bêtes à poils !

En novembre dernier, Cyril Sanchez et Pascal Soulard reprenaient l'activité de toilettage d'animaux de compagnie située 4 place de la Libération, devant la mairie, en face du bâtiment de la police municipale. Ils n'en sont pas à leur coup d'essai puisqu'ils sont également associés pour cette même activité à Voiron, sous le nom de Cani Happy. Ceci étant, à Sassenage, Toutou et vous-même serez accueillis par Sarah, du mardi au samedi, de 9h à 17h. Eh oui, la bonne

nouvelle c'est que l'amplitude d'ouverture est plus importante que par le passé ! Le besoin de toilettage est en effet important sur la commune et il ne concerne pas que les chiens. Chats et autres nouveaux animaux de compagnie peuvent également avoir besoin d'un petit ravallement de façade !

CONTACT : CANI HAPPY, 06 24 58 94 08



Ils sont la Ville Les espaces verts, ou la belle ville



Le service des espaces verts de la Ville est un des services auquel tout administré a affaire, qu'il le veuille ou non ! Et pour cause, il participe à l'entretien, à la maintenance et à l'embellissement de la ville par le végétal ainsi que par le minéral. A Sassenage, ce ne sont pas moins de six agents et un responsable qui œuvrent quotidiennement pour prendre soin notamment des espaces aménagés. Sans oublier les deux agents qui ont en charge la maintenance du patrimoine, et travaillent sur le mobilier tel que les bassins et les fontaines. Une transversalité et une complémentarité nécessaires entre les deux équipes qui travaillent l'espace et le gèrent comme un tout.

Côté missions, le service a fort à faire, en commençant par la mise en place d'un plan de fleurissement estival élaboré chaque année, et présenté aux élus pour validation. Pour 2023, le choix a été fait de ne pas retenir un thème particulier mais de travailler sur deux gammes de couleurs : jaune-orangé d'une part, et rose-rouge d'autre part. La raison ? Eviter à l'œil une impression de monotonie en dispatchant ces couleurs sur l'ensemble de la ville.

Une réflexion au-delà du fleurissement

Mais enjoliver n'est pas le seul objectif de ce service : au-delà d'embellir, il est primordial de mener des actions pour préserver l'environnement. Cela fait notamment de nombreuses années que les produits phytosanitaires sont bannis pour l'entretien des espaces verts. Mais à l'heure actuelle, il est également question de la gestion des ressources, dont l'eau fait partie. Il faut ainsi parfois prendre la décision d'enlever certains massifs afin de moins consommer, pour mieux fleurir à des endroits plus stratégiques. Les jardinières sont également peu à peu enlevées, et les seules destinées à rester sont celles en place devant le Théâtre en Rond, la mairie et dans le Bourg.

Au niveau des massifs, les arbustes sont désormais préférés aux vivaces. Ils sont en effet plus robustes et affrontent mieux les épisodes de sécheresse. Car il ne faut pas se voiler la face : les végétaux ont souffert en 2022, et c'est au cours de ce printemps que les véritables dégâts seront connus.

Et la réflexion ne s'arrête pas là... Le sol est également un élément de valorisation : paillage et pouzzolane⁽¹⁾ retiennent l'eau en évitant son évaporation, tout en revêtant un côté esthétique très apprécié des

habitants. Entre également en ligne de compte l'arrosage, et la façon dont il peut être amélioré. Ce sont aujourd'hui les dispositifs de goutte à goutte qui sont privilégiés. Exit donc l'agent municipal qui pendant cinq mois de l'année sillonne la ville avec une citerne pour arroser chaque point fleuri !

Vous l'aurez compris, chaque action mise en place par ce service est murement réfléchi et fait en sorte de lier l'utile à l'agréable pour l'ensemble des habitants !

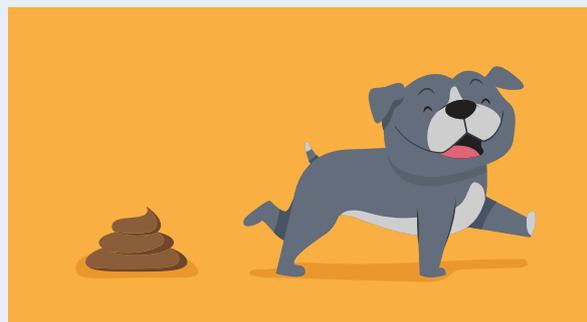
(1) La pouzzolane est une roche naturelle formée de projections basaltiques volcaniques. Elle dispose d'une structure alvéolaire et sa couleur va principalement du noir au rouge.



Halte aux déjections !

Les déjections canines sont un véritable fléau pour le service espaces verts. S'il est aujourd'hui relativement courant pour les propriétaires de ramasser les crottes sur les trottoirs, beaucoup font mine de penser que les espaces en herbe sont « faits pour ça ». Or il n'en est rien. Et si elles représentent une nuisance pour les habitants, elles le sont aussi pour les agents qui ont la charge de leur entretien.

Alors pensez-y lorsque vous promenez votre cher animal de compagnie...



VILLE À VIVRE

A la rencontre des sportifs de tous horizons

Cette année, la Semaine olympique et paralympique (SOP) a lieu du 3 au 8 avril à Sassenage. Un rendez-vous que l'on pourrait presque qualifier de traditionnel désormais, auquel la Ville tient tout particulièrement puisqu'il permet la rencontre de sportifs de haut niveau avec, notamment, des jeunes Sassenageois.



Pour ce qui est des animations prévues autour du thème national, l'inclusion, ce sont plusieurs grands champions qui rencontreront neuf classes volontaires et motivées :

- des nageurs, à savoir David Smetanine en handisport, plusieurs fois médaillé aux championnats d'Europe, du monde et aux Jeux Olympiques, ainsi que Mattéo Tatoli⁽¹⁾ en sport adapté, en préparation des Jeux Olympiques ;
- des archers (Bruno Hervé, champion du monde 2023 et Gabi Champavier, ancien champion de France en handisport) ;
- des pratiquants de quad rugby, avec la présence du FCG Quad rugby ;
- ... et ce n'est sans doute pas tout !

Par ailleurs, une table thématique sera proposée à la médiathèque l'Ellipse sur le thème de l'inclusion et des Jeux Olympiques, ainsi qu'une projection du film Rasta Rockett mercredi 5 avril au Théâtre en Rond à 18h. Du côté du CCAS, un atelier pourra également être réalisé.

Enfin, les petits pourront participer à des animations ponctuelles sur les temps périscolaires et à une journée inter-centres de loisirs mercredi 5 avril.

Un sacré programme !

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°284 – janvier-février 2023, l'article « Mattéo Tatoli sous le feu des projecteurs ! », page 4.

Un champion de France à Sassenage !

Licencié au club de Pencak Silat Méthode Hugo Tronche, Sébastien Ruatti, chirurgien orthopédiste et traumatologue de profession, participait le 11 février dernier à la 31^{ème} coupe de France de Kenpô, un art martial encore méconnu en France. Son objectif ? Rien moins que décrocher son cinquième titre national dans la discipline. Et c'est désormais chose faite ! Un grand bravo.



CHANTIERS JEUNES 2023 Coupon d'inscription

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse : (38360 Sassenage)
Téléphone : Portable :
Courriel :
Niveau scolaire : Etablissement :
Pointure :

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER :

- ✓ Justificatif de domicile ✓ Photocopie de la carte d'identité

CHOISIR OBLIGATOIREMENT (AU RISQUE DE NE PAS ÊTRE RETENU) 4 PÉRIODES*, PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE :

* Cocher le numéro correspondant

① ② ③ ④ Semaine du lundi 10 au jeudi 13 juillet

① ② ③ ④ Semaine du lundi 17 au jeudi 20 juillet

① ② ③ ④ Semaine du lundi 24 au jeudi 27 juillet

① ② ③ ④ Semaine du lundi 31 juillet au jeudi 3 août

① ② ③ ④ Semaine du lundi 7 au jeudi 10 août

① ② ③ ④ Semaine du lundi 21 au jeudi 24 août

ATTENTION : EXCLUSIVEMENT OUVERTS AUX SASSENAGEOIS ÂGÉS DE 16 ET 17 ANS, POUR UNE DURÉE D'UNE SEMAINE PAR PERSONNE. TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Les candidatures sont à adresser avant le 30 avril à :

Mairie de Sassenage • Service Jeunesse – Chantiers jeunes • Place de la Libération, 38360 SASSENAGE



Une gestion anticipée

J'ai effectivement annoncé lors des vœux à la population que je quitterai mes fonctions de Maire avant l'été. Je n'ai pas encore décidé de la date exacte, car je veux laisser à mon successeur une situation propre. En accord avec mon équipe, nous inviterons la population à un moment convivial à l'occasion de mon départ officiel. J'en profiterai pour expliquer les motivations qui me poussent à laisser maintenant la succession à une équipe prête à assumer la continuité des actions engagées pendant toutes ces années. La commune est attractive et dynamique. La qualité de vie à Sassenage est reconnue bien au-delà de l'agglomération. Voilà quatorze ans que les taux des taxes communales n'ont pas augmenté tout en continuant

à assurer la qualité des Services à la population et aux associations. Nous l'avons fait, même si ce n'est pas simple de gérer les dossiers, les projets nécessaires aux besoins grandissants et de donner largement la place à l'humain. Nous avons engagé depuis bientôt deux ans une procédure drastique de réduction des coûts de fonctionnement. Nous avons largement anticipé les ajustements induits par l'inflation actuelle et l'envolée des coûts des énergies. Nous avons enfin renégoциé l'emprunt toxique DEXIA. Après une étude large et complète, une période propice s'est ouverte à nous pour négocier favorablement avec un taux fixe et une indemnité de remboursement anticipé réduite. Les élus des Oppositions ne nous ont pas suivi sur cette décision et pourtant la négociation très favorable nous permet de réduire généreusement nos remboursements d'emprunt et donc nos dépenses de fonctionnement. Ainsi notre

budget nous autorise encore à poursuivre notre volonté de ne pas augmenter les taux des taxes communales. C'est à court terme une pleine réussite et au bout la possibilité de renégocier dans de meilleurs conditions lors de la baisse prévue des taux d'intérêts annoncée dans un proche avenir. Et même si actuellement nous réfléchissons, comme toutes les communes, sur les tarifs des Services à la personne, nous sommes confiants sur notre motivation à éviter toute augmentation qui ne serait pas nécessaire. Nous sommes conscients que la période est difficile pour tout le monde. Aussi nous ne souhaitons pas en rajouter. C'est ensemble que nous réussissons.

Christian COIGNÉ

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

Emprunts toxiques... le naufrage

Pour 4,4 M€ (millions d'euros) empruntés en 2007, plus de 24 M€ remboursés en 2042. Voilà ce qui a été voté par la majorité lors du conseil municipal du 2 février 2023, en acceptant la renégociation proposée par la SFIL (ex DEXIA). Nous voulons ici informer l'ensemble de nos concitoyens sur ce énième épisode de ce dossier qui empoisonne les finances de notre commune. Avant tout, nous tenons à affirmer clairement que nous sommes favorables à la sortie de l'emprunt structuré (taux variable) dont les intérêts ont atteint 25,13% pour 2022 ! Mais pas à n'importe quel prix, ni dans la précipitation et pas sans informer nos concitoyens. La renégociation de l'emprunt nous oblige à payer une indemnité de remboursement anticipé de 7 M€, qui s'ajoutent aux 3,3 M€ de capital restant dû, portant le montant du nouvel emprunt à 10,3 M€. Les intérêts du nouvel emprunt sont de 4 M€ avec une échéance annuelle de 720 000 € pendant 20 ans, soit un coût total de 14,3 M€. Certes, le nouvel emprunt enlève l'incertitude liée aux variations de parité entre l'euro et le franc suisse d'ici à 2032, mais à quel prix : les équipes qui seront en place entre 2032 et 2042 verront les remboursements annuels de cet emprunt augmenter de 500 000 € par an, par rapport au maintien de l'ancien emprunt. Une fois de plus, le groupe majoritaire adopte une stratégie court-termiste. Vous trouverez dans notre site web le détail de nos propositions et les explications sur ce nouvel emprunt.

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Prêt maîtrisé et fortes économies

L'opposition utilise le DL pour s'adresser aux Sassenageois avec des chiffres farfelus. Pour nous, pas de catastrophisme ni d'hypothèse à l'emporte-pièce. Nous faisons face à des enjeux économiques, sociaux et financiers sans précédents avec une baisse des dotations de l'état et une inflation galopante. Nous nous devions d'agir et nous l'avons fait ! Nous avons opté pour la renégociation de l'emprunt DEXIA ; ceci nous a permis de libérer des marges de manœuvre en fonctionnement. Nous avons ainsi récupéré une stabilité des montants à rembourser et dégagé une réduction des intérêts sur 10 ans d'environ 4 millions d'euros grâce à l'obtention d'un taux fixe ! Et nous aurons de ce fait la possibilité de renégocier plus facilement en cas de baisse des taux d'ici quelque temps. Donc, on voit bien que les deux oppositions manient l'immobilisme à des fins électorales alors que nous sommes dans l'action pour protéger Sassenage et les Sassenageois. Notre politique en faveur des Sassenageois se trouve ainsi renforcée dans sa capacité d'investissement, gage de modernité, de préservation du patrimoine et de ressources affectées aux économies d'énergie et à une politique de développement durable assumée. Nous pouvons rendre le même niveau de service à nos concitoyens sans faire de concession. Le travail des élus est de faire des choix politiques. Nous prenons nos responsabilités en conscience, avec pour seul objectif le bien-être des Sassenageois.

Jérôme Merle, Christine Durand, Michel Vendra, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giacchino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada, André Soler.

GROUPE | POUR SASSENAGE

Trop cher !

Chères Sassenageoises, Chers Sassenageois, Lors du conseil municipal du jeudi 2 février, nous avons voté contre la renégociation du prêt toxique. Pour nous, il est inconcevable qu'encore une fois ce soit les Sassenageois qui paient. Même si le choix de revenir à un taux fixe peut paraître louable, il aurait pu être fait depuis longtemps en acceptant la proposition de l'état en 2016. Nous aurions eu une meilleure visibilité financière et ça nous aurait coûté moins cher. Car ce choix a un coût exorbitant et inacceptable puisqu'il prend en compte le pire scénario parité Euro/Franc suisse. Accepteriez-vous de renégocier avec ceux qui vous ont fait perdre de l'argent ? Car oui c'est bien avec la SFIL (ex-Dexia) que l'on va signer ! Accepteriez-vous de rembourser 24 millions pour 4,4 millions empruntés ? Malheureusement la décision prise par la majorité va impacter durablement la capacité d'investissement de la commune et forcément le service à la population. Par ailleurs suite à cela le groupe « Pour Sassenage une fierté partagée » véhicule de fausses informations auprès des Sassenageois. Nous n'avons jamais évoqué la volonté d'augmenter la taxe foncière qui d'ailleurs est déjà environ 58% plus élevée que pour des communes similaires et avec le même niveau d'équipement. Un mensonge même répété plusieurs fois reste un mensonge ! Aussi c'est avec conviction que nous sommes engagés et présents pour défendre les intérêts de notre ville et de ses habitants.

poursassenage@gmail.fr

Jérôme Boetti Di Castano, Benjamin Torelli, Mylène Gourgand, Roxane Gonzalez.

Nouveau magazine, nouveau site, et nouvelle appli mobile !



Pour les découvrir, rendez-vous mardi 25 avril à 19h, espace Henriette Gröll

INFOS | pratiques

Mairie

1, place de la Libération
BP 31- 38360 Sassenage
Tél. : 04 76 27 48 63 - Fax : 04 76 53 52 17
E-mail : mairie@sassenage.fr
Site internet : www.sassenage.fr

• Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

• **ÉTAT CIVIL** : Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, et le vendredi en continu de 8h30 à 17h.

Fermé le samedi matin

CCAS

1 avenue de Valence - Tél. : 04 76 26 34 90

Espace jeunesse

1 avenue de Valence
E-mail : pj@sassenage.fr

Centre technique municipal

4, rue Pierre de Coubertin - Tél. : 04 76 26 72 71

Services techniques et logistique

Fermé au public

Le Maire en direct

www.sassenage.fr, « Écrivez au maire »
Secrétariat du maire, 04 76 27 85 33

Groupe « S'unir pour Sassenage »

28 rue du Guâ, 04 76 27 37 04

Groupe « Pour Sassenage »

poursassenage@gmail.com

Police Municipale

Place de la Libération
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h.
Tél. : 04 76 53 01 11 ou 06 08 99 08 88

PERMANENCES PRATIQUES

• **Avocat**, prise de RDV via sassenage.fr (Sassenage en ligne, Toutes les démarches, permanences juridiques).

• **Conciliateur de justice**, prise de RDV via sassenage.fr (Sassenage en ligne, Toutes les démarches, permanences juridiques).

• **Notaire**, sur RDV uniquement auprès des CCAS : 04 76 26 34 90.

• **Logement**, sur RDV uniquement auprès des CCAS : 04 76 26 34 90.

• **Déchetterie** (chemin des Quatre Lauzes)
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetterie/17/271-dechetterie-de-sassenage.htm

• **Enlèvement des encombrants**,
<https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/>
ou 0 800 500 027

NUMÉROS UTILES

- **Assistants sociaux** : 04 57 42 50 00
- **Médiathèque** : 04 76 85 95 55
ou ellipse-mediathèque@sassenage.fr
- **Multi-accueil petite enfance** : 04 76 53 83 36
- **RPE** : 04 76 53 32 90
- **Piscine municipale** : 04 76 27 49 83
- **Conservatoire de musique** : 04 76 26 63 24
- **Centre associatif Saint-Exupéry** : 04 76 26 50 99
- **Ludothèque** : 04 76 26 85 89
ou ludothèque@sassenage.fr
- **Théâtre en Rond, service culturel** : 04 76 27 85 30 ou info@theatre-en-rond.fr
- **Service voirie Grenoble-Alpes Métropole** : 0 800 500 027
- **Réservation ligne Flexo 50** : 04 38 70 38 70

- **Centre anti-poisons** : 04 72 11 69 11
- **SOS Médecins** : 04 38 70 17 01
- **Gendarmerie** : 04 76 27 42 17
- **Régie dauphinoise d'assainissement** : 04 76 98 24 27
- **Ordures ménagères, service collecte du groupement Nord Ouest** : 04 76 12 29 35
- **Eclairage public, feux tricolores, illuminations (pannes et accidents)** : 0 800 39 18 48
- **EID (démoustication)** : 04 79 54 21 58
ou eid-rhonealpes.com
- **SPL Eaux de Grenoble Alpes** : 04 76 86 20 70 ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
- **Appel d'urgence pour les sourds et les malentendants** : 114

Un seul numéro de téléphone pour joindre l'ensemble des services municipaux de la Ville :

04 76 27 48 63

PETITES | annonces

- Homme exp cherche travaux de maçonnerie, mur, clôture, cesu accepté, 06 98 77 28 86.

VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un parc de 2,5 hectares.

Appartements confortables et lumineux, aux prestations de qualité, prolongés par de belles terrasses spacieuses.

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox** BY DECAVEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21

Bellavia

menuiseries



Véranda, Pergola,
les solutions idéales
pour embellir
votre espace extérieur
et valoriser votre habitat.



Tél. 04 76 26 73 91 • contact@bellavia.fr
www.bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

1 PRO IMMO
vente · location · gestion



Valérie Micheli
Conseillère en Immobilier
06 17 60 18 65

**Vous souhaitez
vendre ?**

**Estimation gratuite
de votre bien !**

2 Rue de la Morillère
38360 Sassenage

vmicheli@1proimmo.com
www.1proimmo.com



RENAULT
La vie, avec passion

Renault MOBILITY
Location de véhicules



Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com



HUMOUR

LES FOUS NE SONT PLUS CE QU'ILS ÉTAIENT
Elliot Jenicot
 Vendredi 31 mars à 20h30



HUMOUR

ON NE SAIT JAMAIS
Julie Geller
 Vendredi 7 avril à 20h30



HUMOUR

LE SYNDROME DU PAPILLON
Elodie Poux
 Vendredi 21 avril à 20h30

 www.theatre-en-rond.fr  facebook.com/TheatreEnRondSassenage

Zoom sur... Les prochains rendez-vous à Sassenage

Mercredi 22 mars

Rencontre avec TuttiStori

Éditeur jeunesse local
 Tout public
 À 16h, médiathèque l'Ellipse

Mercredi 22 Mars à 16h
RENCONTRE AVEC
TuttiStori
 ÉDITEUR jeunesse local

UN ÉDITEUR DE LA MAISON D'ÉDITION TUTTIStori VOUS INVITE À DÉCOUVRIR SON MÉTIER ET LA CHAÎNE DU LIVRE.

Séance suivie d'une présentation d'albums sur les pays du monde et d'un goûter

Tout public / à partir de 9 ans • Réservations au 04 76 85 95 55

1 rue des Blondes - 38360 Sassenage
 Tél : 04 76 85 95 55 - ellipse-mediathèque@sassenage.fr
<http://www.mediathèque.sassenage.fr>

Dimanche 26 mars

Concert Touche Atout

Piano à quatre mains.
 Histoires de compositions de Mozart à nos jours
 Entrée : 10 €
 À 18h, église Notre-Dame des Vignes

Église Notre-Dame des Vignes
 Aux Côtes de Sassenage

Dimanche 26 mars à 18h
Touche Atout Vous avez dit quatre mains ?
 Histoire des compositions de Mozart à nos jours

Bernard Commaudour et Isabelle Basle au piano, Liliane Vouvre, harpiste

PAF : 10 €
 Réservation : F. David, 06 71 04 91 17
 (attention, nombre de places limité)

www.notredamedesvignes.com

Dimanche 16 avril

Marché aux fleurs, dentelles et broderies

Par les Amis du Château
 Entrée libre
 De 9h30 à 18h, château de Sassenage

Les Amis du Château de Sassenage Saison 2023

Dimanche 16 avril de 9h30 à 18h

MARCHÉ AUX FLEURS, DENTELLES ET BRODERIES 14^{ème} édition

DANS LA COUR D'HONNEUR DU CHÂTEAU DE SASSENAGE

ENTRÉE LIBRE

Organisé par les Amis du Château de Sassenage
 Renseignements : 07 47 48 85 69
 contact@lesamisduchateaudesassenage.fr
www.lesamisduchateaudesassenage.fr

Château de Sassenage - Allée au Château - 38360 SASSENAGE

Samedi 22 et dimanche 23 avril

Concours d'attelage

Par Rhône-Alpes Attelage et les Amis du cheval en Dauphiné
 Entrée gratuite
 De 8h à 19h, terrain stabilisé des Îles

Samedi 22 et dimanche 23 avril >>>
 De 8h à 19h - Terrain stabilisé des Îles, Sassenage

Samedi 22
Concours officiel d'attelage

Attelages à 1, 2 et 4 poneys, et 1, 2, et 4 chevaux

Dimanche 23
Attelage de tradition

Organisé par les associations Rhône-Alpes d'Attelage et les Amis du Cheval en Dauphiné
 Entrée gratuite - Buffet et restauration sur place - Infos : 06 87 80 43 97